

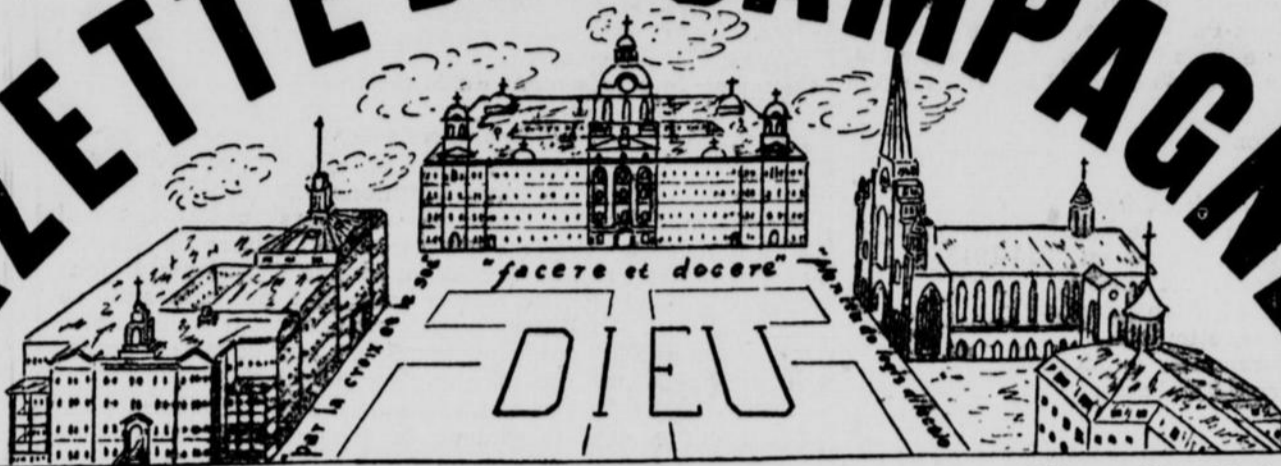
Penser à ce que l'on écrit

Ecrire ce que l'on pense

FAMILLE

GAZETTE DES CAMPAGNES

PATRIE



Directeur: L.-de-G. FORTIN

Editeurs-Propriétaires: FORTIN & FILS

Série II, Vol. 12 — No 24 —

Sainte-ANNE-de-la-POCATIERE, (Kamouraska)

Jeudi le 30 avril 1953.

AGRONOMIE CANADIENNE FRANCAISE (94)

L'industrie laitière: sa situation, ses lois et règlements, son avenir (2)

J.-P. NADEAU, M.Sc., agronome.

LES LOIS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE:

J'espère que l'énumération de ces chiffres et de ces quelques faits, énumération nécessaire à mon débit, vous aura montré le vrai visage de notre industrie laitière, son importance, ses changements et sa position actuelle.

Nous parlerons maintenant de ses lois, de leur importance, de la nécessité de les maintenir à la page, de les avoir claires et précises, de façon à protéger l'industrie laitière contre l'inertie et la vague des substituts et autres produits faux, offerts aux consommateurs canadiens.

Parler Lois peut vous sembler aride. Rassurez-vous. Je n'ai pas l'intention de vous ennuyer en vous faisant la lecture de toutes les lois et règlements de l'industrie laitière. Je vais vous parler Lois à ma façon. Vous dire ce qu'elles sont pour l'industrie laitière, ce qu'elles seraient censées être et ensuite, vous donner, en toute sincérité, les changements que j'aimerais y introduire.

Toute cette question légale en industrie laitière a pris beaucoup d'importance depuis quelques années et a jeté la confusion dans bien des milieux. Les principales raisons qui ont soulevé cette question légale peuvent à mon avis, se résumer comme suit:

- Décision de la Cour Suprême du Canada, en 1948, concernant la validité de la Loi fédérale — Section 5A de la Loi de l'Industrie Laitière du Canada, Statut refondu 1927 — Ch. 45.
- Changements importants et rapides survenus en industrie laitière, durant la période de guerre et d'après-guerre.
- Pouvoir d'achat élevé, marché avantageux pour la vente des produits laitiers, rareté temporaire de certains produits, apparition des substituts à base d'huile végétale.

Il se peut que d'autres facteurs aient contribué à soulever cette question légale, mais je crois que les facteurs mentionnés plus haut, sont les principaux. Ils nous permettront d'ailleurs de couvrir complètement la question.

DECISION DE LA COUR SUPREME DU CANADA en 1948:

Depuis environ 1920, la fabrication et la vente de la margarine étaient prohibées, au Canada, en vertu de la section 5A de la Loi des Produits Laitiers du gouvernement fédéral.

Depuis ce temps, mais surtout depuis 10 ans, quelques intéressés demandaient par la bouche d'un Sénateur, la présentation d'un bill devant la chambre du Sénat, la révocation de cette section de la loi, afin de permettre la libre fabrication et la vente de la margarine au Canada. Finalement, en 1947, on décida le gouvernement à vérifier avec la Cour Suprême du Canada, afin de savoir si la prohibition fédérale était constitutionnelle et si oui ou non le gouvernement central avait le pouvoir nécessaire pour appliquer la Loi de l'Industrie laitière, comme il le faisait déjà depuis plusieurs années.

En 1948, la décision a été rendue par la Cour Suprême du Canada et, bref la grande partie de la Loi des Produits laitiers était anticonstitutionnelle et les pouvoirs exercés par le gouvernement fédéral appartenaient en réalité aux gouvernements des provinces. Le gouvernement fédéral ne pouvait agir qu'en cas de commerce inter-provincial.

Cette décision de la Cour Suprême du Canada a été maintenue par le Conseil Privé de Londres. (C'est le dernier cas soumis à ce Conseil Privé, avant l'amendement à la Constitution Canadienne).

La décision de la Cour Suprême du Canada et du Conseil Privé de Londres ne portait pas seulement sur la margarine et sur la section 5A de la Loi des Produits Laitiers, mais sur toute cette loi, et en décrétant que le Fédéral ne pouvait pas constitutionnellement légiférer, on se trouvait presque sans loi régissant l'industrie laitière du Canada. Toute cette partie de la loi portait sur la fabrication et la vente des produits laitiers, sur les définitions des divers produits laitiers, les substituts des produits laitiers, les règlements et les pouvoirs d'en faire, la composition des produits laitiers, la classification, les unités de mesure, etc.

Comme la grande majorité des provinces n'avaient aucune loi aussi complète et couvrant ces items, le problème était très sérieux. Non seulement n'avait-on pas de loi ou de règlement couvrant cette industrie, mais on était en plus dans une situation difficile vis-à-vis dix lois provenant des dix provinces du Canada. Il est facile de voir la confusion qu'il y aurait eue, si chaque province avait passé une loi de l'industrie laitière, sans considération des lois passées par les autres provinces. Le commerce inter-provincial des produits laitiers aurait été très intéressant...

Le danger était réel, mais grâce au travail de nos associations laitières et à la coopération des dirigeants et des officiers des gouvernements provinciaux, il y eut entente à ce sujet et, malgré les petites différences qui pourront exister entre les lois provinciales, les principes et les clauses importantes seront les mêmes, et nous aurons l'uniformité presque complète, encore une fois.

La loi fédérale a été changée, mais la nouvelle loi existe et cette nouvelle loi s'applique à l'industrie laitière dans le commerce interprovincial. Il faut donc, pour faire du commerce interprovincial, que les produits laitiers d'une province ou d'une autre, soient conformes aux exigences de la loi fédérale. La loi fédérale servira également de base, quand il s'agira de la vente des produits laitiers au gouvernement fédéral.

En plus, nous avons une autre loi fédérale. La Loi des Aliments et Drogues. Cette loi s'applique partout, et dans cette nouvelle loi — actuellement en révision, — nous avons incorporé plusieurs sections de la loi des produits laitiers. Cette loi s'appliquera aux produits laitiers, aussi bien dans les provinces que dans le cas du commerce interprovincial. Les définitions, dans cette loi, ainsi que les normes de composition, s'appliqueront dans toutes les provinces.

La Loi des Aliments et Drogues est bonne. Elle aura une application générale et elle pourra aider, dans bien des cas. Mais ce n'est pas une loi de l'industrie laitière et elle ne vise pas spécialement à la protection et à l'avancement de cette industrie. Il nous faudra quand même une bonne législation provinciale pour défendre, dicter, spécifier et guider cette industrie importante, dans la province. La Loi des Aliments et Drogues permet la fabrication et la vente de tout produit alimentaire qui n'est pas nuisible à la santé humaine, dont la composition rencontre les spécifications de cette loi et qui est vendu selon les exigences de la loi. Il arrive, dans bien des cas, que pour le bien de l'industrie laitière, une telle liberté est nuisible. C'est la raison principale qui justifie une législation provinciale, complète et adéquate. Le cas de la margarine est typique et on ne peut trouver de meilleur exemple pour démontrer le besoin d'une législation provinciale.

LES CHANGEMENTS IMPORTANTS ET RAPIDES SURVENUS EN INDUSTRIE LAITIÈRE DURANT LA GUERRE ET DURANT LA PÉRIODE D'APRÈS-GUERRE

Dans la première partie de ce travail, nous avons parlé de l'importance de l'industrie laitière et des changements importants survenus au cours des dernières années, plus particulièrement durant les années de guerre, alors que l'industrialisation de notre pays a été très rapide, et alors que le pouvoir d'achat des consommateurs était à niveau très élevé.

Durant toute cette période de développements rapides, l'industrie laitière canadienne et l'industrie laitière de la province de Québec étaient contrôlées, surveillées et dirigées par des lois qui datent depuis plusieurs années. La Loi fédérale datait de 1927. La Loi des produits laitiers de la province de Québec date d'avant 1925. Le règlement du paiement du lait et de la crème, dans les fabriques, est vieille de plus de 15 ans. Occasionnellement, on se sert de la Loi des produits agricoles du Québec, qui date aussi d'avant 1925. En plus, dans la province, nous avons les ordonnances de la Commission de l'industrie laitière, qui sont des énoncés formels et complets de la Loi des Produits laitiers. Vous trouverez ci-joint une liste de ces ordonnances spéciales (exclusion faite des ordonnances des prix) pour vous donner une idée des

(suite à la page 2)

Communication de l'évêché

Même si le premier mai n'est pas fête légale au Canada les fidèles peuvent jouir ce jour-là de la dispense d'abstinence accordée par Notre Saint Père le Pape à tout l'univers.

On pourra donc faire gras aux trois repas vendredi le premier mai.

12e assemblée ann. des agronomes de la Pocatière

Les membres de la Corporation des Agronomes, filiale de Ste-Anne de la Pocatière, comprenant les comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata se réunissaient le 27 avril dernier à l'Ecole Supérieure d'Agriculture pour leur douzième assemblée annuelle. Cette réunion était sous la présidence de M. Henri Généreux.

Après avoir présenté à ses confrères l'état financier de la section, le secrétaire, M. Gérard Ouellet leur a lu un rapport sur les activités des agronomes de Ste-Anne de la Pocatière pour l'année 1952-53. Parmi les grandes lignes de ces activités, mentionnons 4 conférences, y inclus celle de M. Gérard Fillion, directeur du journal montréalais "Le Devoir", 12 séminars agricoles 3 réunions d'études professionnelles, 2 grandes soirées sociales, la rédaction d'un important mémoire sur l'industrie laitière et la tenue d'une journée agronomique consacrée à la régionalisation de l'agriculture dans l'Est du Québec.

Puis l'assemblée passa à l'étude des problèmes professionnels, parmi lesquels il faut mentionner l'organisation du congrès annuel, la revue "Agriculture", l'assurance-maladie, l'assurance-automobile, l'admission à l'étude et la pratique de l'agronomie, etc.

Pour terminer l'on procéda aux élections annuelles. Le Dr R.-O. Lachance fut élu président; M. Roger Baril, vice-président; M. Aubert Hamel, secrétaire; MM. Rosémond Caron, Gérard Godbout, Henri Généreux, Joseph Duncan et Fernand Gauthier, directeurs; M. René Couture, publiciste; M. Emile Caron, vérificateur et M. J.-L. Albert, membre du Comité de Solidarité.

G.-J. Ouellet,
Sec. sortant de charge.

Distribution des prix au Cours Moyen de l'Ecole d'Agr.

Dimanche soir, conformément au programme paru la semaine dernière, s'est déroulée la distribution des prix au Cours Moyen de l'Ecole d'Agriculture, en présence de M. le Directeur, M. l'abbé J. Diamant, du représentant du Ministère de l'Agriculture, M. Jean-Paul Lettre, agronome, de M. Henri Lacoursière, publiciste au ministère, des professeurs religieux et laïques de l'Ecole, et d'un grand nombre de parents et d'amis.

Les nouveaux diplômés sont:

Avec très grande Distinction:

Michel Dumont, Cabano, Témiscouata;
Louis-Philippe Paré, St-François de Montmagny, (fils de M. Ovide Paré, ancien élève de l'Ecole en 1914-1915).
Jean-Roch Gagnon, Armagh, Bellechasse;
Albert Perron, St-Jean, I.O., Montmorency;
Marcel Allard, Ancienne-Lorette;
L.-Philippe Lamonde, St-François de Montmagny;
Clément Lajoie, St-Vallier, Bellechasse;

Avec grande distinction:

Clément Nault, N.-D. de Lourdes, Mégantic;
J.-Paul Leclerc, Rivière-Trois-Pistoles;
Louis-Marie Bernier, St-Alexandre, Kamouraska;
Patrice Bisson, St-Zacharie, Beauce;
Marc-André Bolduc, St-Victor de Tring, Beauce;
Raymond-Marie Nadeau, East-Broughton, Beauce;

Avec distinction:

Georges-Henri Fradette, Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Avec succès:

Jacques Dionne, Ste-Anne-de-la-Pocatière;
Etienne Bourgault, St-Pamphile, L'Islet;
Pierre Gaboury, Ste-Aurèle, Dorchester;
Robert Richard, Québec, P.Q.

Certificats d'études:

Raynald Leclerc, Ste-Louise, L'Islet;
Romuald Malenfant, Montmagny;
Maurice Anctil, Ste-Anne-de-la-Pocatière;
Camille Potvin, Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Il y eut nombre de prix spéciaux et de bourses distribuées aux élèves de première et de deuxième année.

M. Maurice Kernisan joua, au piano, avec beaucoup d'habileté une composition originale "Nuit de février"... A remarquer que février en Haïti, sa patrie, sont moins inquiétantes que celles du Canada. Aussi, la musique aurait pu décrire une de nos nuits de juin. De plus, nous soupçonnons fort M. Kernisan d'être l'auteur de cette musique, ce qui ne serait pas mal du tout... et cela dit sérieusement.

Une évocation du fondateur, Messire François Pilote, (Gilles Piette, 1ère agr.) et de trois des premiers élèves de l'Ecole, en 1859, Séverin Dumais (par Guy Dupont) Louis Dumais (Frs-Marie Couture) et Michel Stenson (Adrien Lacroix), servit de thème à une comparaison entre l'agriculture d'il y a un siècle, et la nôtre, tant au point de vue technique, que social et économique. C'était un texte de M. l'abbé J. Diamant, directeur de l'Ecole... d'allure vivante, et bien chargé d'enseignements appropriés.

La chanson de Marlborough fut mimée par des élèves du Cours moyen, et obtint un beau succès; de même le chant "Le Blé qui lève" un trio dirigé par M. Armand Lavoie.

Le clou de la soirée fut, en ce domaine, la contribution des Lurons Chantants qui ont interprété à leur façon, c'est-à-dire avec fantaisie, "La Vieille" et "L'Ourson", et un rappel "Perrine était servante". Tous les membres de ce groupe sont des étudiants d'1ère agronomie et pêcheries.

Les chanteurs de Marlborough furent: Raymond Breton, Edouard Thibodeau, Bertrand Soucy, Paul-Emile Tailleur,

Agronomie canadienne...

(suite de la page 1)

points couverts par ces ordonnances. Les ordonnances NC 10 et L 67, datent de la formation de la Commission, soit en 1935.

Il est donc évident que notre législation de base n'est pas tout neuve et malgré les amendements multiples à ces lois, il a été extrêmement difficile de maintenir une loi ou des lois claires, précises et répondant aux conditions nouvelles de notre industrie laitière. Le développement de notre industrie laitière, depuis dix ans, les conditions actuelles et l'âge des lois qui nous régissent, sont des facteurs qui rendent urgente une ou des nouvelles lois, dans ce domaine.

La Commission de l'Industrie laitière, telle que nous l'avons, opère depuis 1934-35, et les pouvoirs, fonctions et devoirs de cette Commission ont été incorporés, par amendements, dans la Loi des Produits laitiers. Ceci a eu pour effet de rendre cette loi encore plus compliquée et plus confuse et c'est à se demander si, avec une législation de 1935 on peut réglementer, contrôler et développer l'industrie du lait en nature, telle qu'elle est en 1953. En 1952, cette industrie a absorbé plus de 30% de la production laitière de la province; elle a payé aux producteurs plus de \$54,000,000.00, soit 42% du revenu total de l'industrie laitière de cette province.

Une industrie de cette importance peut difficilement être contrôlée, dirigée et protégée par une loi qui n'est pas claire et qui date de plus de 20 ans.

Il faut mentionner également, que lorsque ces lois et règlements ont été passés, nous n'avions pas d'industrie de lait concentré dans la province de Québec. Aujourd'hui, cette industrie des laits concentrés absorbe des millions de livres de lait et est devenue un facteur de toute première importance dans l'économie de cette industrie, dans la province.

(à suivre)

Roy, Rosaire Thibodeau, Jean-Marc Dumont, les acteurs et les figurants: Guy Dupont, Frs-Marie Couture, Valère Poulin, Maurice Kernisan, Jules Morisset, Léandre Lapierre, Hyacinthe Fortier, Claude Gauthier, Jean-Paul St-Pierre, et Victor Bisson, tous de première Année du Cours Moyen.

M. Jean-Paul Leclerc prononça, au nom de ses confrères l'allocution suivante:

Monsieur le Directeur,
Monsieur le représentant du Ministère,
Messieurs les abbés,
Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

Le temps passe comme une ombre, a dit un poète. Aujourd'hui, comme nous expérimentons bien la vérité de cet énoncé, nous, élèves finissants du cours moyen agricole! C'était hier que l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière nous accueillait comme ses enfants. Il nous faut déjà la quitter. Au moment de partir, nos coeurs qui se sont habitués à battre à l'unisson de son coeur à elle, notre Alma Mater, de ce coeur qui tressaille à tout ce qui est grand, noble et beau, nos coeurs, dis-je, se serrent et se gonflent.

Peut-il en être autrement, mesdames et messieurs, pour des fils bien nés? Cependant, la douleur de la séparation ajoutera davantage à la sincérité de notre chant de reconnaissance.

Reconnaissance en premier lieu à M. le Directeur. Et ici nos voix ne peuvent être à la hauteur de nos mercis. C'est pourquoi nous avons voulu vous donner M. le Directeur, une preuve tangible de notre affection, en vous offrant un modeste cadeau. M. le Directeur, vous avez été pour nous le père qui ne nous a pas ménagé conseils et directives. Vous avez voulu faire de nous de bons chrétiens et de bons citoyens. Toujours votre âme sacerdotale a su redresser en nous ce qu'il y avait du vieil homme par des paroles de douce fermeté comme celles qu'employait le Christ durant son pèlerinage terrestre. M. le Directeur, nous joignons à ce tribut d'hommages, vos collaborateurs dévoués: Messieurs Loyola Caron, Auguste Tardif, Joseph Caron, Pierre Pelletier, Dominique Gosselin. Tous, M. le Directeur, encouragés et soutenus par votre parole d'apôtre furent pour nous comme de grands frères qui nous montraient la route à suivre et les écueils à éviter. Merci M. le Directeur et chers maîtres, chers professeurs.

En partant, nous avons beaucoup à nous faire pardonner peut-être. Avons-nous toujours été attentifs à vos enseignements? Nous reconnaissons, aujourd'hui, qu'il y a eu durant ces deux années des moments où nous avons agi en écoliers peu sages plutôt que comme des hommes préparant sérieusement leur avenir. Soyez assurés que nous regrettons la peine que nous vous avons faite.

Nous partons maintenant avec le bagage de science que vous nous avez transmis et la formation que nous avons reçue ici. Mais aussi, nous partons avec un plus grand amour, plus ferme, plus décidé, en notre belle vocation de cultivateur pour un Canada toujours plus beau et plus prospère. Nous promettons d'être de dignes fils de Ste-Anne. Fiers enfants de Pilote et de ses successeurs, nous mettrons en pratique sur nos fermes ce que vous avez voulu mettre en nos esprits. Et canadiens-français et catholiques, nous le resterons en étant des cultivateurs modèles, ne barrant pas la route au progrès du sol, conservant jalousement nos traditions ancestrales. Avec l'aide du ciel et vos bénédictions, M. le Directeur, nous réaliserons ce programme pour notre plus grand bonheur et la joie de tous nos professeurs. Nous reviendrons souvent auprès de vous tous chercher encore comme aux jours de nos études, conseils, directives et réconforts.

Un sincère merci à nos aînés des cours agronomique et des pêcheries, Armand Lavoie, Charles Boisvert, Guy Emond, Gérard Martin, Gilles Piette, aussi aux Lurons chantants, pour leur bienveillante collaboration. Un sincère merci à notre accompagnateur et dévoué professeur, M. Ls de G. Fortin.

A tous, un sincère merci et, non pas adieu mais au revoir. M. Jean-Paul Lettre apporte les hommages et les respects de l'Honorable Ministre de l'Agriculture et il rend hommage à la mémoire du professeur d'atelier, M. Gérard Dubé, décédé il y a quelques mois et qu'il appelle un bon serviteur de la cause agricole, auprès des jeunes.

Et s'adressant aux parents, il les félicite de sacrifier les services que peuvent leur rendre ces grands garçons de 16-18 et 20 ans pour ne penser qu'à la préparation de leur avenir. "Ils vous en sont reconnaissants et le seront toute leur vie". On vient d'évoquer la figure de M. Pilote, de celui qui vous a indiqué les sommets. Votre place y est. La classe rurale a besoin d'hommes clairvoyants; rien n'égale une école d'agriculture pour la formation du coeur et de l'esprit. Les hommes, c'est Dieu qui les donne, mais c'est l'éducation qui les fait.

Une enquête agricole nous a appris que si 90% de la jeunesse rurale masculine désire rester à la terre, 25% seulement de jeunes filles sont prêtes à y faire leur vie; c'est un déséquilibre redoutable.

M. l'abbé Diamant remercie beaucoup les finissants du cadeau qu'ils lui ont offert. Il appuie ce que M. Lettre vient de leur dire et rappelle que ce matin même commençait une semaine Mariale. Après la messe de l'Ecole, le Cours Moyen est allé demander la protection de la Vierge de Fatima, à laquelle on est allé en priant et chantant, faire une visite, avant le départ. "Vous êtes des enfants, nos enfants et ceux de la Sainte Vierge".

Et rappelant un accident qui fit plusieurs morts parmi les jeunes, il exhorte ceux-ci à être toujours prêts. "Votre bonheur sera là, d'être toujours prêts; vous ferez ainsi la joie de votre famille et l'avenir de la race, car on ne capitule jamais avec le bon Dieu dans son coeur".

L.G.F.



LA
GAZETTE DES CAMPAGNES

est publiée à
Ste-ANNE-de-la-POCATIÈRE

par
FORTIN & FILS.

Directeur: Ls.-de-G. Fortin.

Abonnement:
1 an \$2.00
6 mois \$1.25
le numéro \$0.05

"Autorisée comme envoi postal
de la seconde classe"
"Ministère des Postes, Ottawa"

Le siècle du Canada

Il est des vérités fondamentales qui, de leur nature, rencontrent l'assentiment de tous. C'est ainsi que deux journaux libéraux, "Le Canada" de Montréal et la "Free Press" de Winnipeg, viennent de louer un vieil adversaire politique, M. Arthur Meighen, ancien premier ministre conservateur du Canada. Ces deux quotidiens ont cité avec approbation une phrase d'un discours de M. Meighen devant les membres de la Bourse de Boston. En voici d'abord le texte anglais, puis la traduction en français: "We forget that the only true security is in risk, the only true stability in change and the only true certainty is the cheerful acceptance of uncertainty" (Nous oublions que la seule vraie sécurité réside dans le risque, la seule vraie stabilité dans le changement et la seule vraie certitude dans l'acceptation joyeuse de l'incertitude).

Aucun gouvernement, en 1953, non plus qu'en 1954, ne songerait à abroger aucune des lois actuelles dites de sécurité sociale. Le peuple ne le permettrait pas. Mais de récents discours de MM. Louis Saint-Laurent et Paul Martin permettent de croire que ces deux hommes politiques, sensibles à l'opinion publique, en sont venus à croire qu'un moment d'arrêt est arrivé. Une "pause" est nécessaire dans le champ de la sécurité sociale si l'on ne veut pas que les Canadiens perdent le goût de toute initiative. A l'heure où plus que jamais on se rend compte des extraordinaires possibilités de notre pays, de ses immenses richesses naturelles, on se rend compte qu'il sera impossible de les mettre en valeur sans le goût du risque et du changement, sans l'acceptation joyeuse de l'incertitude.

Nos ancêtres, les colons et les pionniers du Canada, — comme les colons et les pionniers des Etats-Unis, — n'hésitaient pas devant le risque. Parce qu'ils avaient confiance en la Providence, ils avaient confiance en eux-mêmes. Instinctivement ils mettaient en pratique le conseil évangélique: "Aide-toi et le ciel t'aidera". C'est à cause de leurs efforts, de leur exemple, que se réalise et se réalisera plus pleinement la prophétie de Laurier que "le XXe siècle sera le siècle du Canada".

On nous écrit:

Hôpital St-Joseph, Edmonton, Alta,
25 avril 1953.

M. L.-de-G. Fortin, agr., etc.,
Ste-Anne-de-la-Pocatière,

Cher ami,

Je vous écris pour vous demander un petit-grand service à la classe agricole de... partout. Voilà! Un concours a été organisé ici pour trouver le mot correspondant... ou le substitut, ou le nom technique, en français, de *landpacker*.

Cette machine-rouleau a stries espacées de 3-4-pouces, avec dents ou pattes de moutons destinées à faire de petites cavités dans le sol, en vue de retenir l'eau des pluies ou de la neige, empêcher l'érosion du sol et la poudrière dans les sols légers, est utilisée pour tasser, fouler, "paqueter" le terrain surtout sablonneux ou de texture rugueuse (gumbo), glaise, etc.

Des jeunes du collège, (mais pas de Ste-Anne) ont envoyé le mot "brise-mottes" ou "émotteurs"... qui ne répond pas du tout, excepté par accident, à *landpacker*. Et c'est pourquoi je m'adresse ad lumina et ad limina pour obtenir le nom propre à cet instrument en vogue ici et partout, je crois savoir.

Dans le Québec, comment un bon Canayen du fond des campagnes qui ne sait que "yes" et "no", pourra-t-il demander un *landpacker*? à l'agent, et s'il ne s'en trouve pas en montre, comment faire?

Auriez-vous la bonté de me faire parvenir le mot de l'énigme (pour nous, mais tout trouvé sans doute, chez-vous)? Et nous le publierons à CHFA et dans "la Survivance" avec mention de la "Gazette des Campagnes", avec remerciements; et pourquoi la réponse ne serait pas publiée, elle aussi, dans la Gazette pour publicité et large service à tous?

Comme vous comprenez, il n'est pas question de "brise-mottes" ou d'émotteurs"...

Et comme nouvelles, on est toujours sur la sellette, comme les bons ouvriers de la Gazette... Les écritures, mais pas toujours saintes, accaparent tout notre temps libre (libre pour la besogne séculaire, civile, paroissiale, patriotique); le reste, pour les devoirs d'état: messe, bréviaire, etc...

Printemps tardif; les semences commenceront bientôt; terrain en bonne condition. *Messis in semine...*

Merci d'avance, et avec hâte de vous lire... Saluts chez vous.

J.-A. Normandeau, ptre,
Hôpital St-Joseph,
Edmonton, Alta.

N.D.L.R.:— Nous craignons bien que le *landpacker* dont il est question ici ne soit que le "rouleau brise-mottes" classique qu'on aurait tout simplement affecté à un nouvel usage... celui de tracer de petits sillons irréguliers dans le sol pour y faire pénétrer l'eau, et le tasser en même temps...

Néanmoins, le concours est ouvert... Nous en reparlerons plus tard, lorsque nous aurons pu consulter des autorités en la matière.

L.G.F.

ROGER MICHAUD, B.S.A.

Assureur-Vie

ASSURANCES GÉNÉRALES

VIE — FEU — AUTOMOBILE

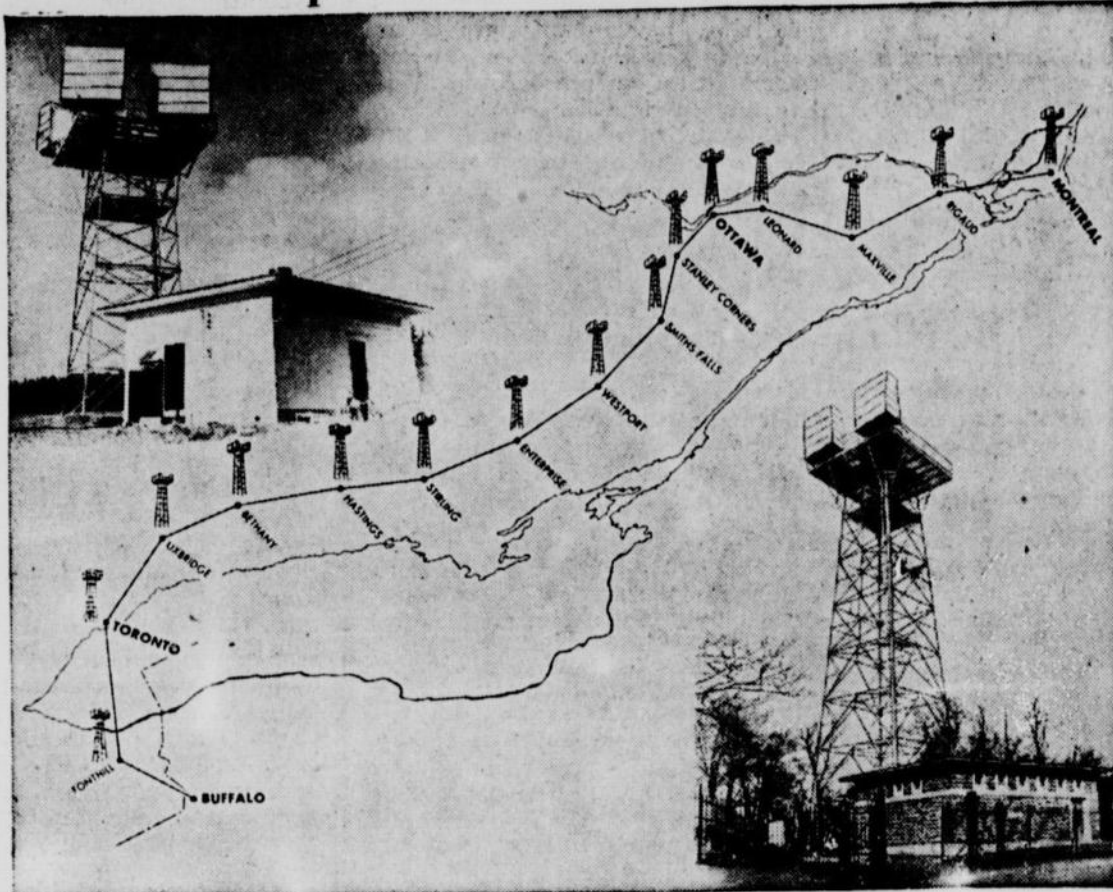
ACCIDENT — MALADIE — FIDÉLITÉ

Avenue Poincaré

Téléphone 114

STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, Kam.

Ouverture prochaine du réseau de télévision



Carte du réseau de Radio-Canada avec ses relais à ondes micrométriques qui ont été érigés par la Compagnie de téléphone Bell. En haut, à gauche, l'une des 13 stations de relais entre Montréal, Ottawa et Toronto. En bas, à droite, le pylône terminus de Montréal, qui a été érigé sur le mont Royal.

A Radio-Canada

RADIO ET TELEVISION

Comme il y a eu plusieurs permutations récemment, à Radio-Canada, nous croyons qu'une liste des principaux fonctionnaires intéressera nos lecteurs.

CANADA

(Ottawa)

- A. Davidson Dunton, président, Bureau des Gouverneurs.
- Alphonse Ouimet, directeur général.
- E.L. Bushnell, directeur général adjoint.
- Charles Jennings, directeur des programmes.
- Marcel Ouimet, directeur adjoint des programmes.

PROVINCE DE QUEBEC

(Montréal)

- René-P. Landry, directeur.
- Aurèle Séguin, directeur des programmes.
- Henri Audet, ingénieur régional.
- Maurice Goudrault, délégué auprès des postes privés.
- Maurice Valiquette, gérant commercial.
- Robert Elie, publiciste.

RADIO

(Montréal)

- Jean Saint-Georges, directeur.
- (Québec)
- Roger Daveluy, gérant, CBV.
- (Chicoutimi)
- Vilmond Fortin, gérant, CBJ.

TELEVISION

(Montréal)

André Ouimet, Directeur.

SERVICE INTERNATIONAL

(Montréal)

- Jean Désy, directeur général.
- Charles Delafield, directeur général adjoint.
- Jean Marion, publiciste.

Nombreux visiteurs au train-musée

Montréal, avril — M. A.L. Sauviat, chef du service des expositions du réseau Canadien National rapporte qu'en fin de semaine près de 30,000 Montréalais ont visité le train musée exposé à la Gare Centrale. Il a été calculé qu'en moyenne 1,400 personnes ont défilé dans le train durant chacune des 21 heures au cours desquelles il a été ouvert au public.

Ce musée mobile est composé de trois locomotives et de six wagons qui sont eux-mêmes des pièces de musée. Il renferme des centaines de pièces historiques dont plusieurs remontent au premier chemin de fer canadien, le Champlain and St-Lawrence, aujourd'hui partie intégrante du Canadien National.

Le 16 mai prochain, le train-musée se rendra de Toronto à Aurora où sera célébré le centième anniversaire de l'inauguration de cette ligne. En juillet, il fera le tour des Cantons de l'Est où sera observé le centenaire du St-Lawrence and Atlantic Railroad et du 28 au 12 septembre il figurera à l'exposition nationale de Toronto.

À VOTRE SANTÉ



Pour l'enfant la rue est pleine d'attrait! Mais vous savez comme elle est dangereuse. Une cour clôturée, remplie de jouets. Est un moyen de vie longue et heureuse.

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

LE CALENDRIER DE **chez nous**
AVRIL
1953
PRÉSENTÉ PAR **Molson's**

<p>24</p> <p>1944—LES AS DE QUÉBEC DÉFONT LE PORT-ARTHUR DANS LA JOUTE POUR LA COUPE ALLAN</p>	<p>25</p> <p>1940—LES FEMMES DU QUÉBEC OBTIENNENT LE DROIT DE VOTER AUX ÉLECTIONS PROVINCIALES</p>	<p>26</p> <p>1909—L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE RÉCLAME L'ANNEXION DE L'UNGAVA AU QUÉBEC</p>	<p>27</p> <p>1628—LE SIEUR COUILLARD EST LE PREMIER À UTILISER UNE CHARRUE AU CANADA</p>
<p>28</p> <p>1876—L'ÉQUIPE CANADIENNE DE CROISE S'EMBARQUE POUR UNE TOURNÉE EN ANGLETERRE</p>	<p>29</p> <p>1776—DES ÉMIGRÉS AMÉRICAINS VIENNENT INVITER LES CANADIENS À SE JOINDRE À LA RÉVOLUTION</p>	<p>30</p> <p>1849—À MONTRÉAL, LA FOULE REÇUT LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL À COUPS DE PIERRES</p>	<p>Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées.</p>



Hommage à Marie!

Demain, premier jour du mois de Marie "le mois le plus beau"! A cette occasion, M. Jean Martin, élève de l'Académie Sacré-Coeur, a tracé sur linoléum l'image de Notre-Dame, comme le faisaient, par amour aussi, les artistes primitifs du Moyen-Age.

Puisse la sainte Vierge bénir son talent d'artiste et nous protéger tous, nous qui devrions l'aimer comme elle nous aime!

Profession de Foi

Le 28 avril, en la cathédrale, les enfants des classes de catéchisme de la paroisse faisaient leur profession de foi lors d'une messe célébrée à 8 heures, par M. l'abbé Aurèle Hudon, curé. M. le vicaire assistait au chœur.

Le chant fut fait par les élèves du Couvent, sous la direction de R.M. Sainte Thérèse-Marie.

M. le curé leur fit une courte allocution au cours de laquelle il leur rappela les engagements que cette profession signifie pour le reste de leur vie, car ils devront vivre maintenant ces enseignements reçus. Il a vu des larmes de joie aux yeux de plusieurs parents: en effet, "vous ne serez jamais plus beaux que ce matin, et jamais vos cœurs ne seront plus purs. Gardez ces sentiments dans vos âmes jusqu'à votre dernier soupir", leur dit-il en terminant.

Lauréats de "Nos Futures étoiles"



Les lauréats de la cinquième saison de "Nos Futures étoiles", le populaire concours du réseau Français de Radio-Canada: (de gauche à droite) *Rolande Carnier*, mezzo-soprano de Saint-Vital, Manitoba; *Louis Quilicot*, baryton de Montréal; *Monik Grenier*, pianiste de Montréal; et *Carolyn Gundy*, violoniste de Toronto. Radio-Canada a remis à chacun une bourse de \$500. et, aux deux chanteurs, une offre d'engagement à titre de vedette d'une série de 26 émissions. Les gagnants ont été désignés par un jury se composant des critiques Roy Royal et Paul Roussel, du pianiste John Newmark, du R.P. Alfred Bernier, S.J., doyen de la faculté de musique de l'université de Montréal, et de Giuseppe Agostini, directeur musical du programme "Nos futures étoiles".

A VENDRE

Installation complète pour BOUTIQUE à BOIS;
Installation électrique comprise.

Système de protection contre le feu.

Aussi une MAISON NEUVE: 8 APPARTEMENTS.

S'adresser à:

PAUL-EUGENE SIROIS,
Ste-ANNE-de-la-POCATIERE.

C.P.: 149,

Tél.: 272.

J.-C. DUBEAU, B.S.A., C.L.U., C.d'A.A.

Assureur-Vie Agréé
Courtier d'Assurance Agréé

ASSURANCES GENERALES
VIE — FEU — AUTOMOBILE
ACCIDENT — MALADIE — FIDELITE

Confiez vos problèmes d'assurances à
un spécialiste diplômé.

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE, Kam.

Rue Poiré

Téléphone: 83

La santé des dents

Q.— Depuis quelques années, j'emploie un mélange de sel de table et de poudre à pâte pour brosser mes dents et je n'en ai jamais ressenti aucun mauvais effet. Aujourd'hui, on me dit que je ne devrais pas user de cela, mais qu'il me faudrait employer une pâte dentifrice, spécialement préparée. Est-ce vrai?

R.— Du sel de table fin et de la poudre à pâte peuvent fort bien être employés pour brosser les dents. Le mélange le plus indiqué est une part de sel fin et trois parts de poudre à pâte.

Q.— Qu'est-ce qui est préférable, une pâte dentifrice ou une poudre dentifrice?

R.— Le choix dépend entièrement du goût de chaque personne. Poudre et pâte sont habituellement à peu près semblables, excepté que, pour en faire une pâte, certains produits sont ajoutés à la poudre. Employez de préférence le produit qui vous sera recommandé par votre dentiste.

La Bible

vous parle...

Dans ma détresse, j'ai invoqué Yahweh, j'ai crié vers mon Dieu: de ma demeure il a entendu ma voix, et mon cri est arrivé à ses oreilles. (Psautre 18, 7). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

SPECIAUX DE \$1.00

468 vgs Ruban 3/8, celanese. Robes dames coton imprimé 14 à 20 ans, 4 sacs sucre ou 3 sacs imprimés, 4 verges marquise ou organdie blanc, 3 vgs piqué vert, rose ou bleu, 5 vgs mal teint ou mal imprimé, 2 lbs soie blanche, 10 livres coupons ou 33 verges dentelle ou 5 paires bas enfants, 4 verges plastic imprimé ou uni, 3 verges crêpe noir, 3 verges broadcloth imprimé, 1 verge jersey laine, 1 verge corderoy, 2 1/4 verges crêpe imprimé, 2 verges satin bleu, blanc, rose, ou ciseaux "Pompador" plaqué or 6 1/2 pouces, 4 onces laine à tricoter, 15 débarbouillettes ou 15 cannelles fil. Blouses, salopettes, robes ou jupes d'enfants de 2 à 8 ans, 5 serviettes de vaisselle, 3 paires bas de travail d'homme, gris, 2 douzaines de bas dépareillés, 3 paires de bas de crêpe ou coton ou nylon, ou deux paires de bas de fil ou 3 vgs cretonne imprimée ou 2 vgs de rideau écrue à panneaux, 10 vgs dentelle 2" Nylon ou 7 vgs dentelle 3" Nylon ou 4 crayons stylos.

20,500 verges fil à tisser, cône 3 1/4 lbs \$3.25. Rayon mercerisé 2/2 mi-corde, livres, 93, aussi 2/16 livre \$1.10, laine 2/18 livre \$1.35. Fil à coudre 3,000 vgs, 40, cône \$1.19. Catalogue 40e anniversaire gratuit. Livraison par malle C.O.D. MME I. SCHAEFER ENRG. Boite 264 Drummondville, P.Q.

CHRONIQUE SANITAIRE



Moyens à prendre pour conserver sa santé

HYGIENE INDIVIDUELLE

Le sommeil:

En général, il faut aux adultes, au moins huit heures de sommeil. Le système nerveux central (cerveau et moëlle épinière) est en activité constante pendant les heures de veille. Il préside à toutes les fonctions internes, à tous nos rapports avec le monde extérieur, grâce aux indications fournies par les sens.

C'est seulement pendant le sommeil que le système nerveux peut se reposer. Les fonctions vont alors au ralenti...; les muscles sont détendus, le coeur bat moins vite, la tension artérielle est plus basse, la respiration plus lente et plus profonde.

L'activité cérébrale aussi est ralentie quand la lumière et le bruit sont diminués et que les yeux sont fermés. Beaucoup de sommeil contribue à maintenir le système nerveux en bonne santé.

Le sommeil sera favorisé si la chambre est bien aérée, selon les saisons: fenêtres largement ouvertes en été (éviter cependant les courants d'air), et durant les jours froids, le ventilateur suffira. L'absence de bruit et de lumière; des couvertures chaudes mais légères; un bon sommier; un grand bain tiède au coucher; un breuvage chaud (lait, ovalette, thé faible) aideront au sommeil. Quelquefois, des pieds fatigués par un dur labeur, de longues stations debout, pourront être baignés dans de l'eau tiède ou frictionnés à l'alcool ou à l'eau de Cologne.

Si toutes ces conditions sont remplies et que vous ne pouvez vous endormir, c'est peut être que vous ne savez pas vous détendre?... Une bonne détente est obtenue par la relaxation complète de tous les muscles. Vous y parviendrez si vous voulez bien essayer... Il y a des personnes qui ne se détendent jamais... elles sont *insensiblement* et *invisiblement* crispées, mais elles sont ainsi!

Et... n'oubliez pas de laisser les inquiétudes et les soucis à la porte de votre chambre à coucher. Vous les retrouverez assez tôt le lendemain; peut-être alors, auront-ils disparus, car, à bien y penser, la plupart de nos soucis sont causés par une imagination trop féconde. C'est vrai qu'il y en a de réels... oubliez-les! Il a du vous arriver au moins une petite joie durant le jour? Cherchez bien. La Providence ne vous a pas abandonnées?... Demain est là, rempli de promesses... Pensez à tout cela et...

Bonne nuit.

Irène Lavoie, e.h.

P.-S. Si l'insomnie est chronique: voyez votre médecin, ne prenez aucun médicament sans son avis.

(à suivre)

MLLE M.-LOUISE PAQUET FLEURISTE

Membre de L'Union des Fleuristes du Canada.
FLEURS pour TOUTES OCCASIONS
Représentante à Ste-Anne, Mme LS. de G. FORTIN

RIVIERE-DU-LOUP

PRES de la ROUTE LEVIS-RIMOUSKI

3 rue Lévis,

Tél.: 2128

Rivière-du-Loup.



Pour une famille en Santé
Achetez une farine en Santé

La farine

Robin Hood

ENRICHIE DE VITAMINES



AGRONOME NOUS VOILA! PÊCHERIES



Responsables: Jacques Martin, Marcel Lévesque.

Le bioxyde de soufre comme préservatif dans les ensilages

Dans tous les procédés de conservation du fourrage ensilé, un seul point est visé: il faut abaisser le pH de la masse le plus rapidement possible pour empêcher certaines bactéries de se développer et de gâter le tout. Pour y arriver, on a eu recours à toutes sortes de moyens. Après étude et observation du comportement des bactéries qui se trouvent présentes, on s'est aperçu que dans les conditions idéales, une de ces bactéries appelée "Lactobacillus" se développait très rapidement et formait de l'acide lactique, jusqu'à ce que le pH de la masse descende aux environs de 4.0, 4.2 Ceci se produit dans l'espace de quelques jours. Ensuite le fourrage peut se conserver tel quel presque indéfiniment.

Ceci est la formule idéale et il n'est pas toujours facile de la réaliser. Il faut que le climat soit favorable, que les plantes ensilées contiennent un assez fort pourcentage de sucre; sinon il faudra en ajouter de quelque façon. Si le degré d'humidité est trop élevé, il faudra laisser faner les plantes un certain temps sur le champ avant de les ensiler. Cette dernière opération nécessite tout un entraînement pour arriver à apprécier assez exactement le pourcentage d'humidité dans la plante avec les moyens dont on dispose dans le champ.

A cause de toutes ces difficultés et de tous ces dangers de perte presque totale dans certains cas, on a tenté de mettre à point une méthode de conservation par l'acidification directe de la masse pour en arriver à diminuer au minimum le développement des bactéries. Le Dr Artturi I. Virtanen, un finlandais, a commencé à étudier le procédé en laboratoire en 1925. En 1928, le procédé était mis à point et on l'appliquait sur deux fermes finlandaises. D'après lui, ce procédé est basé sur le principe que la marche des décompositions nuisibles dans le fourrage est mise en échec par l'addition, lors de la mise en silo, d'une quantité d'acide suffisante pour élever l'acidité de l'ensilage à un pH de 3 à 4. A ce degré d'acidité, la respiration des cellules végétales est rapidement supprimée, les fermentations nuisibles ne se produisent pas et la dégradation des protéines est presque complètement arrêtée.

Ce procédé présente de graves inconvénients, car les acides employés sont des acides forts; chlorhydrique et sulfurique, dont il faudrait déterminer les quantités à employer pour chaque type d'ensilage. De plus, ils sont très dangereux à manipuler. Plusieurs autres procédés ont été mis à l'essai et ne se sont pas avérés pratiques.

Depuis 1949, il se poursuit des expériences avec le bioxyde de soufre à la ferme de l'Ecole d'Agriculture de Pen-sylvanie, et on en est arrivé aux résultats suivants:

- 1 — Il préserve la valeur alimentaire des plantes en réduisant les pertes dues à la fermentation.
- 2 — Moins de pertes de la carotène présente dans les plantes ensilées.
- 3 — Diminue le travail de récolte, parce qu'on n'a pas à faire faner les plantes ni à ajouter de préservatifs.
- 4 — Produit un ensilage très succulent.
- 5 — Réduit le coût des opérations.
- 6 — L'ensilage étant fait plus humide, les dangers de déshydratation, d'un repas à l'autre, sont moins grands.

Ce procédé consiste tout simplement à injecter du SO_2 dans le fourrage fraîchement ensilé à raison de 5 livres par tonne de fourrage. L'outillage requis est très simple et très peu dispendieux. Il suffit de se procurer une aiguille de longueur voulue, bien aiguisée à son extrémité inférieure et munie d'un robinet à l'autre. Elle communique avec un réservoir de SO_2 au moyen d'un tube de caoutchouc assez long pour se rendre jusqu'au faite du silo. Le SO_2 se vend dans des réservoirs de 150 livres. On peut se le procurer assez facilement et à assez bon compte. D'après des calculs qui ont été faits, il faut environ 200 livres de SO_2 pour stériliser un silo de 12 pieds de diamètre et de 30 pieds de hauteur.

Les résultats d'analyse prouvent que l'ensilage traité de cette façon est d'aussi bonne valeur, sinon meilleure que celui dans lequel on ajoute des préservatifs. Par mesure de prudence, on peut servir aux animaux qui s'en nourrissent des minéraux neutralisants pour être plus sûr que l'acide ajouté ne causera pas de troubles physiologiques, bien que l'on n'en ait pas encore observé à date.

Comme conclusion pratique, un cultivateur qui n'a pas beaucoup de main-d'oeuvre et qui est obligé de faire faner son foin pour l'ensiler à un degré d'humidité convenable, devrait éliminer l'opération du fanage en employant ce procédé. Il est prouvé que plus le matériel ensilé est humide, plus le SO_2 se change rapidement en acide. Il éliminerait du même coup tout danger de détérioration par les bactéries indésirables et obtiendrait un ensilage de meilleure qualité.

BIBLIOGRAPHIE:

C.B. KNOTT, S. R. SKAGGS et P.S. WILLIAMS: Sulfur Dioxide for Preservation of forage. Bull. 552, Penn. State College, U.S.

P. GERVAIS: Rev. Agriculture, p. 93, Vol-8, No 1, 1951.

"Quelques généralités sur les courants électriques"

Je m'excuse d'avoir abordé un sujet un peu scientifique mais néanmoins très vulgaire. Sans plus de préambule entrons directement dans le sujet.

On sait qu'il existe deux sortes de courants, à savoir: direct et alternatif; comme exemple de courant direct, nous avons celui qu'on obtient des batteries; le courant alternatif est dérivée des générateurs.

Dans la vie quotidienne, on rencontre souvent des appareils qui se servent du courant alternatif, par exemple les lampes, poêles électriques, les radios qui fonctionnent par le courant de la maison, etc.

Le caractère qui différencie ces deux courants est que le courant direct maintient toujours la même polarité, ayant donc une seule direction, soit d'une borne positive à une borne négative; au contraire le courant alternatif change de polarité régulièrement et ne possède pas de polarité fixe.

Au laboratoire, comme dans le cas du radio, on a souvent besoin du courant direct pour faire fonctionner des appareils de haute précision, qui à cause de leur sensibilité ne peuvent pas utiliser le courant alternatif; pour cette fin, on utilise un rectificateur.

Un rectificateur peut être considéré comme un commutateur électronique qui ne laisse passer que le courant d'une polarité, par exemple, la partie positive. Pour plus de détails, il y aura des émissions électroniques de l'anode à la cathode du rectificateur toutes les fois que la polarité est correcte, c'est-à-dire que, toutes les fois que la correction à l'anode devient positive, il y aura des émissions électroniques; quand le cycle change et que cette connexion devient négative, il n'y aura aucune émission d'électrons.

En se servant d'un condensateur et d'une bobine dans un circuit résonant en série, on peut modifier la tendance pulsative de ce courant. Une fois que le condensateur est chargé de la première pulsation, un courant régulier passe; quand le courant direct arrive, il passe par la bobine; quand il n'y a pas de courant direct, le condensateur se décharge lentement et ainsi de suite.

En théorie on ne peut pas avoir un courant rectifié parfait, mais en pratique il approche la perfection qui nous permettrait de l'utiliser comme courant direct.

Mittelholzer, IIIe Agr.

Chronique étudiante

Dimanche, 18:— Une légère couche de neige recouvre encore les champs ce matin, mais le soleil est là: "Va-t-en, Bonhomme Hiver, tu n'es plus de saison!" "Et notre froid personnage en fond de frayeur.

Lundi, 20:— "Pierre qui roule n'amasse pas mousse". A preuve, cette pierre énorme qui s'est avisée de descendre la colline pour venir s'arrêter aux pieds de notre école. Qui osera dire ensuite que notre vénérable Institution n'attire pas tout à elle?

Mardi, 21:— Comme toujours, l'Ecole ouvre grandes ses portes pour accueillir ceux qui aiment y venir étudier leurs problèmes dans une atmosphère idéale. Aujourd'hui, ce sont les bureaux de direction des coopératives de la région que nous voyons réunis en assemblée éducative sous la direction de M. H.-C. Bois de la Fédérée.

MM. Lauzière et Brisebois, du Service de la Propagande, Ministère de l'Agriculture, Québec, sont venus rencontrer les finissants. Ils leur ont donné des informations précieuses sur la carrière agronomique. Lesquels par nos futurs B.S.A., — ils ne sont encore que E.S.A., comme ils aiment à le répéter, — seront assistants-agronomes en mai prochain?

Mercredi, 22:— Un bruit de sirène, des gens qui courent dans la rue... le poulailler de l'Ecole est en feu!... Quel émoi dans l'Ecole! Certains étudiants n'y peuvent plus. Leur désir de se dépenser pour une bonne cause les pousse sur le lieu de l'incendie. Ils en oublient leurs cours. Quand il s'agit de rendre service, les étudiants sont là! Grâce à l'appui moral de tous les sympathisants, le feu n'a causé que peu de dommages et les volailles ont toutes été sauvées. Ce n'est pas d'un bon chrétien que de souhaiter le malheur..., mais du poulet rôti, c'est si bon!

Jeudi, 23:— Vous ne le saviez peut-être pas, mais nous avons plusieurs "monsieurs" de grande importance parmi nous. Ils entretiennent des relations étroites avec leur député fédéral ou provincial. Pourquoi?...

Vendredi, 24:— "La chimie organique, puisqu'il faut l'appeler par son nom..." Ils n'en mourraient pas tous, mais tous,

Boum!

"L'eau en se congelant augmente de volume de 9% et la pression exercée par l'eau congelée peut aller jusqu'à 30,000 lbs au pouce carré".

Ce texte est extrait des notes de cours données par M. Auguste Mailloux, B.S.A., licencié en Science et professeur de géologie et de minéralogie à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval. Elles furent données aux cours de géologie en 195... Je n'ose pas achever...

Nous avons eu une preuve de la véracité de cet exposé le 20 avril 1953 quand un bloc de pierre s'est détaché du flanc de la montagne au bas de laquelle est bâtie l'Ecole d'Agriculture. Le bloc de pierre, un quartzite de la formation de Kamouraska avait un volume approximatif de 120 pieds cubes (6 x 5 x 4). Il pouvait peser entre huit et dix tonnes! Je ne puis donner le poids exact, car je ne l'ai pas pesé...

On attribue la chute de ce bloc à l'eau qui s'est infiltrée entre les pierres et qui en se congelant a exercé une pression de l'ordre mentionné plus haut. La glace, au cours de l'hiver, a cimenté le bloc et l'a retenu mais, avec le dégel de ces derniers jours, la pierre s'est mise en branle. Elle se trouve actuellement éloignée de 23 pieds du bas de la pente.

Et l'on dira ensuite que les sciences que nous étudions ne servent à rien!...

Iro. Nico...

en étaient atteints". Pour plusieurs, la chimie organique est "un mal qui répand la terreur". Acide propionique, acide formique, sorbitol, propane, méthane et d'autres mots baroques qui "tannent" à la longue. Au fond, les étudiants réalisent bien que c'est là une science qui a sa raison d'être dans leur programme d'études. Elle est intéressante pour qui veut se donner la peine de l'étudier attentivement.

Samedi, 25:— Dans quelque temps, nos finissants seront lancés dans la vie publique. Où exerceront-ils leur profession? Dieu seul le sait pour le moment.

Pauvre P.P., il ne sait plus quel emploi choisir. Dommage que la marguerite ne soit pas encore fleuri, il pourrait l'effeuiller pour connaître la décision à prendre, tout comme il effeuillait la marguerite l'été dernier, pour une autre raison...

Ce soir, nous avançons l'heure. Et pourtant, le temps fuit assez vite comme cela...

Gérard Hébert,
IVe Agr.

Nouvelles de St-Gabriel, Kam.

St-Gabriel Lallemand, — (DNC). — Mercredi, le 8 avril, un bel hommage était rendu à la mémoire de M. Martial D'Anjou, décédé à sa résidence le 4 avril à l'âge de 83 ans et 7 mois. Il était l'époux de feu dame Marie Emond et de feu dame M.-Anne St-Onge.

Citoyen estimé et connu de tous, il était membre de la ligue du Sacré-Coeur depuis l'érection de la nouvelle paroisse. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Albert Dionne, curé de la paroisse, le service fut chanté par M. l'abbé Chs Eugène St-Onge, de Québec et neveu du défunt, assisté de M. l'abbé P.-Emile Paquet, curé de St-Roch-des-Aulnaies, comme diacre, et M. l'abbé Joseph Chenard, comme sous-diacre.

Portait la croix, M. Pacôme D'Anjou, de St-Pacôme. Le cercueil était porté par M. Lorenzo D'Anjou, St-Philippe, MM. Gérard, Herménégilde, Joseph, Antonio D'Anjou, St-Gabriel et Paul D'Anjou, St-Pacôme.

Il laisse dans le deuil, ses enfants, Mlle Exilda, Mme Auguste Lauzier, (Alma), Pantucket, R.I.; Louis-Philippe, Lorenzo, de St-Gabriel; Mme Roland Plourde, (Noëlla), de Ste-Anne; Mme Wilfrid Létourneau, (Georgiana), St-Etienne; Mme P.-Emile Jean, (Marie-Ange), de Baie-Comeau; Mme Antoine Pelletier, (Emilia), Ste-Anne; Mme René Dubé, (Annette), Mont-Carmel; Mme Lucien Jean, (Anne-Marie), St-Philippe; Mlle Evelynne, St-Philippe, Lucien, Rosaire de St-Gabriel; Marius, Martial de Montréal.

Ses petits enfants: Jos.-Emile, Maurice, Gilbert, M.-Jeanne, Léonette, André, Georgette, J.-Paul, J.-Louis, Carmelle et Marc D'Anjou, de St-Gabriel, Yolande, Jeannine, Bertrand, Raynald, Normand, de Ste-Anne et Rosaire Plourde de Trois-Rivières; Normand Létourneau, St-Etienne, Russeth et Diane Lauzier, Pantucket, Pauline, Yvette et Daniel Jean, de Baie-Comeau, Marguerite, Paul-André, Lucie, Hélène et Louise Pelletier, de Ste-Anne; Guy et Jacqueline Dubé, Mont-Carmel; Lucille, Marcel, Francine, Pierre, Andrée Jean, St-Philippe; Yvon, Monique, Huguette, Nicole D'Anjou, St-Gabriel; Denis D'Anjou, Montréal. Arrières petits-enfants, Jeannot Plourde, Trs-Rivières, et Jean Lauzier Pantucket.

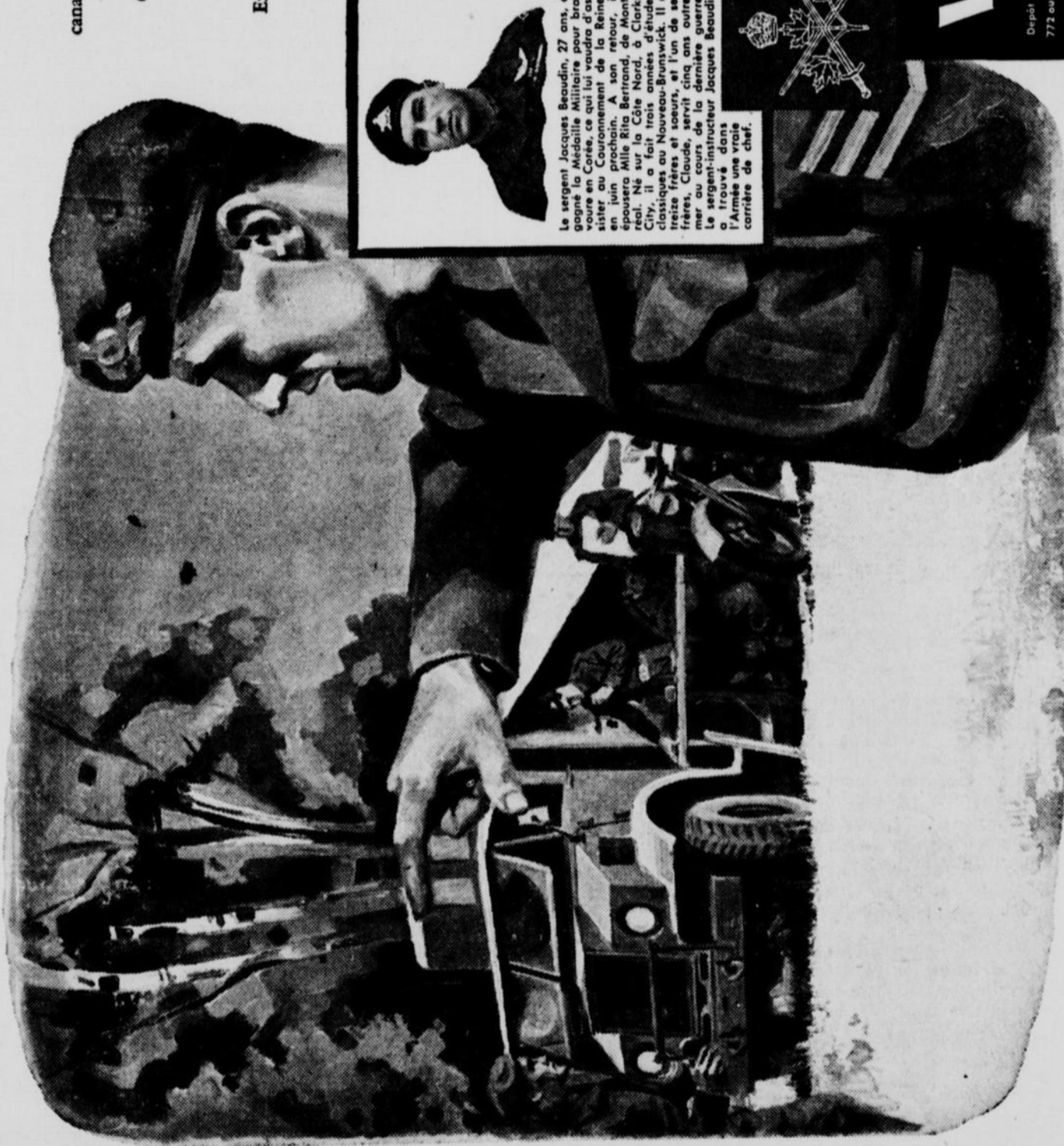
Ses frères: M. Louis D'Anjou, St-Gabriel et Joseph D'Anjou, St-Pacôme. Ses belles-filles, Mmes Louis-Philippe, Lucien D'Anjou, St-Gabriel; Mmes Marius et Martial D'Anjou, de Montréal. Ses gendres, Auguste Lauzier, Pantucket, Wilfrid Létourneau, St-Etienne, René Dubé, Mont-Carmel, Lucien Jean, St-Philippe, P.-Emile Jean, Baie-Comeau, Antoine Pelletier, Ste-Anne. Ses belles-soeurs, Mme Paul Nadeau, Nashua, Mme Joseph D'Anjou, St-Pacôme, Mme Arthur Jean, St-Philippe, Mme Napoléon St-Onge, Mont-Carmel, Mme Léo St-Onge, St-Pacôme. Ses beaux-frères, Joseph, Léo, Napoléon, J.-Baptiste St-Onge. Aussi plusieurs neveux et nièces assistaient aux funérailles, M. et Mme Isidore Madore, de Barnston, Marc-Aurèle Madore, Barnston et Georges Madore, Drummondville; M. et Mme Ovide D'Anjou; M. et Mme Ovide D'Anjou, M. et Mme J.-Baptiste Gagnon, Rivière-Ouelle; Charles Pelletier, St-Gabriel, Alphonse Guy, Arthur D'Anjou, Mme Edmond Bérubé, Arthur D'Anjou, Wilfrid D'Anjou, J.-Frs Plourde, M. et Mme Charles Corbin, Mme Omer Michaud, Mmes Marie-Anne et Marie-Rose D'Anjou, Charles Plourde, Albert Emond, David Boucher, Frs Boucher, Philippe Hudon, Frs Chamberland, Thomas Rivard, Zoël Dubé, Mlles Thérèse et Lucienne Dubé, Mme Alphonse Pelletier, Mme Alfred-H. Lévesque, Frs Dubé, Joseph Courcy, Robert Chamberland, J.-Octave Dumais, Ignace Langlais, Glaudius Lévesque, Théodore Jean-M., François Jean, Mlle Monique Dionne ainsi que plusieurs citoyens des paroisses environnantes, assistaient aux funérailles: MM. Armand Gagnon, Rivière-Ouelle, Ernest Massé, Mont-Carmel, Ernest Lévesque, St-Pacôme, Paul Chamberland, Gérard Paradis, St-Pacôme, Albert Raymond, St-Bruno; M. et Mme Georges

St-Onge, St-Philippe, Paul-Emile Bérubé, St-Philippe, Léo Rossignol, Ernest Bérubé, St-Philippe; M. et Mme Albert St-Onge, Sylvio St-Onge, François Boucher, Louise St-Onge, Thomas Rivard, Georges Boutin, Amédée Massé, tous de Mont-Carmel; Thérèse Pelletier, Lucien Milliard, Carmen Pelletier, Arthur Després, Ernest Lébrun, St-Bruno, Eugène Milliard, Yvette Gagnon, organisiste; Antoine Lavoie, Ste-Anne; Edmond Massé, Mont-Carmel, Fredo Lizotte, Madeleine Gagnon, Rivière-Ouelle; M. et Mme Glodius Lévesque, échappent.

BAPTEMES:

A été baptisé, Renel, enfant de Henri Lauzier et de Thérèse Lévesque. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lauzier, oncle et tante de l'enfant.
Christian Martin, enfant de Zacharie Lévesque, et de Lucia Rousseau. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Fortin, St-Pacôme, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Normande Lévesque, soeur de l'enfant.

Une carrière de CHEF au service du Canada...



Le sergent Jacques Beaudin, 27 ans, a gagné la Médaille Militaire pour bravoure en Corée, ce qui lui vaudra d'assister au Couronnement de la Reine, en juin prochain. A son retour, il épousera Mlle Rita Bertrand, de Mont-Carmel. Né sur la Côte Nord, à Clarke City, il a fait ses études à la paroisse de St-Philippe de Nainville. Il a treize frères et soeurs, et l'un de ses frères, Claude, sert cinq ans outre-mer au cours de la dernière guerre. Le sergent-instructeur Jacques Beaudin a trouvé dans l'Armée une vraie carrière de chef.

En face du danger communiste qui menace le monde, l'Armée canadienne se modernise et agrandit ses cadres.

Aussi a-t-elle besoin d'un nombre toujours plus élevé de jeunes gens éveillés qui sont disposés à servir fidèlement leur pays comme meneurs d'hommes et experts techniciens.

L'Armée forme des chefs, et elle les paie bien.

Exemple: le sergent Jacques Beaudin, dont la photo apparaît ci-contre. Il est instructeur des Transmissions, au 2e bataillon du Royal 22e Régiment, à Valcartier.

Son revenu se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil. Mais ce militaire reçoit en outre—et gratuitement—la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé par année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

Pour une carrière de chef bien rémunérée au service de votre pays, enrôlez-vous dans l'armée moderne du Canada.

ENRÔLEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Depôt des effectifs No. 4, 772 avenue, rue Sherbrooke, MONTREAL, P. Q.
Depôt des effectifs No. 3, Wallis House, angle, Châteaue et Rideau, Ottawa, Ont.
3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P. Q.

Écoutez: "l'heure belléant" les mercredis et vendredis soir, de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio Canada.

AGS-988F

Carnet du Naturaliste

Carnet du 27 avril.

Malgré la mauvaise température de la semaine du 20 avril, quelques naturalistes nous ont fourni le résultat de leurs observations. Ce sont: MM. R. Tanguay, ptre, Albert Payette, Elzéar Campagna et Champlain Perrault.

- 18 avril: Arrivée de l'oie blanche, Ste-Anne (R.T.).
- 21 avril: Arrivée du grand héron bleu, Ste-Anne (R.T.).
- 22 avril: Apparition des vers de terre sur la route nationale, Ste-Anne, (C.P.).
- 22 avril: Arrivée du pic doré ou pivert, Ste-Anne, (R.T.).
- 23 avril: Arrivée du roitelet à couronne rubis, Ste-Anne, (R.T.).
- 23 avril: Arrivée du roitelet huppé, Ste-Anne, (R.T.).
- 23 avril: Arrivée du grimpeur d'Amérique, Ste-Anne, (R.T.).
- 24 avril: Arrivée du pinson pourpré, Ste-Anne, (R.T.).
- 24 avril: Premier coassement des grenouilles, Ste-Anne, (A.P.).
- 24 avril: Début de la floraison de la plaine rouge et de la plaine blanche, Ste-Anne, (A.P.).
- 24 avril: Début de la floraison des saules, Ste-Anne, (A.P.).
- 24 avril: Les abeilles, butinent en abondance, Ste-Anne, (A.P.).
- 25 avril: La prêle des champs (queue de renard) est en fleurs à Ste-Anne, (A.P.).
- 25 avril: Arrivée du pinson à gorge blanche, Ste-Anne, (R.T.).
- 26 avril: Apparition de l'insecte Calosome, Ste-Anne, (E.C.).

CORRECTION: — On rapportait, dans un carnet précédent, l'arrivée de l'étourneau vulgaire. Il est à remarquer que l'étourneau ou sansonnet, tout comme le moineau, passe l'hiver dans la région.

NOTE: — M. Willie Labrie, ornithologiste de Kamouraska, a capturé un butor à St-Pascal, le 12 mars et un canard huppé à Kamouraska le 12 avril.

Quelques naturalistes de Ste-Anne assistaient la semaine dernière à la Société de Québec pour la Protection des Plantes. Ils ont observé, en cours de route, qu'à l'ouest de la Province, la végétation n'était guère plus avancée que dans notre région. M. Josaphat Bilodeau signale que les oies blanches abondent à l'Île-aux-Grues.

Exposition de livres sur les sciences naturelles.

Le public et tout spécialement les étudiants et les étudiantes sont cordialement invités à visiter l'exposition de livres de vulgarisation sur les sciences naturelles. Cette exposition, patronnée par la Société d'Histoire Naturelle, en collaboration avec la Librairie Beauchemin, se tiendra à l'École Supérieure d'Agriculture les 2 et 3 mai prochain, de 2 à 5 heures de l'après-midi.

Réunion de la Société d'Histoire Naturelle.

La réunion mensuelle de la Société aura lieu le 4 mai, à 8 heures, à l'École d'Agriculture. Le programme comprend deux causeries. M. J.-Marc Thiboutot, i.f., parlera de reboisement et d'aménagement forestier. M. Jean Fréchet, ingénieur en pêcheries, a intitulé sa causerie: "La Norvège d'aujourd'hui". Cordiale invitation aux naturalistes.

Henri Généreux.

4,000 médecins dans notre province

—Est-ce donc vrai qu'il y a quatre mille médecins dans notre Province? me demandait l'autre jour un monsieur qui semblait abasourdi par ce chiffre.

—Parfaitement vrai! ai-je répondu.

—Mais c'est fou!... me dit-il.

—Non! Ce n'est pas fou. C'est à peine suffisant pour tous les besoins que nous avons.

Et c'est vrai aussi.

Car avant tout il ne faut pas oublier que notre Province est immense, que nos médecins sont éparpillés sur une surface énorme, et que les médecins qui y travaillent passent parfois des moments où littéralement ils ne savent plus où donner de la tête.

PARTOUT ET TOUJOURS PRETS

Ces quatre mille médecins sont donc disséminés dans la Province. Ils exercent leur profession dans les endroits les plus reculés et les plus déserts. Et lorsqu'on parvient à les retrouver et à examiner un peu leur genre de vie, on se rend compte que pour faire ce qu'ils font, pour être tellement imbus de dévouement au service de la médecine, il faut qu'ils aient une âme bien trempée d'esprit chrétien. Car si quelqu'un se sacrifie pour le bien-être de leurs semblables, ce sont eux!

Il faut saluer sans restrictions les médecins de campagne, ces dignes et nobles praticiens qui ne cessent de prodiguer leurs soins à toute heure du jour et de la nuit au chevet des malades, au grabat des moribonds, au berceau des tout petits... dans les endroits les plus éloignés de leur demeure. Car à tous ceux qui souffrent, à tous ceux qui sont touchés par le mal, peinent, et demandent du secours ils procurent le réconfort physique et souvent même le réconfort moral. Ainsi que le dit un ancien proverbe français, il ne faut pas oublier les deux soins que le médecin doit donner aux malades: ceux du corps et ceux de l'esprit, le physique guérissant le moral, et le moral aidant à guérir le physique.

DES NUITS AGITEES

J'ai eu dernièrement l'occasion de rendre visite à un de ces médecins de campagne, un homme déjà d'un certain âge, resté veuf sans enfants, et n'ayant pas voulu se remarier, qui s'est consacré entièrement à sa profession qu'il aime par-dessus tout.

C'était touchant de l'entendre parler de ses malades! On aurait dit qu'ils faisaient partie de la famille qu'il n'avait pas. Il me disait notamment:

—J'ai ma vieille qui ne va pas bien depuis quelques jours... Elle me donne du souci.

—Quelle vieille? demandais-je, croyant qu'il parlait de sa mère ou d'une tante.

—Celle qui habite à l'entrée du village... (le village était à 17 milles de sa demeure) Il va falloir que j'aille la revoir ce soir...

Et en effet, quelques heures après, malgré le froid, la tempête de neige et le risque de capoter dans le brouillard, le docteur allait voir sa "vieille" afin, comme il me l'expliquait lui-même plus tard, de pouvoir "dormir" tranquille". Quel charlatan en ferait autant?

LE "PERE" DE TOUT LE MONDE

Dans un autre ordre d'idées, le médecin de campagne qui a assisté tant de naissances, a vu naître à peu près la moitié de la population jeune. Aussi, quand le dimanche après la messe les gens se rencontrent à la sortie de l'église, il est l'objet des marques de la plus grande déférence. On dirait qu'il est le père de tout le monde! (Le bon docteur, qui a fini par s'attacher non seulement à sa profession - bien qu'elle soit parfois bien dure et fatigante mais aussi aux gens dont il a la santé en garde - se sent à la fois content et fier de tant de marques de sympathie et d'affection qui lui sont prodiguées.

Cela change peu de la ville, où, malgré quelques exceptions, il y a encore tant d'ingrats qui, une fois guéris, saluent à peine le docteur qui les a tirés d'un mauvais pas. Ou bien, dépassant toute la mesure de la mufferie - après avoir imploré le médecin pour qu'il les soigne, oublient même de les payer!

Mario DULIANI.

FERNAND SIROIS & CIE

Comptables Agréés

FERNAND SIROIS, C.A.

GERARD LAUZIER C.A.

76, St-PIERRE — QUEBEC — Tél.: 5-7104

A vendre

Un terrain de 21 arpents, dont quatre arpents en culture avec une plantation de 200 pommiers de 9 ans de culture, dont plusieurs rapportent. Site idéal pour maison d'été, eau courante sur le terrain, situé au rang de la Montagne THIBOUTOT à Ste-ANNE.

S'adresser à:

HERMENEGILDE PELLETIER
Saint-BASILE, N. B. Tél.: 603-3

Prudence dans l'emploi des machines agricoles

La statistique révèle que 60 p. 100 des accidents mortels qui surviennent sur les fermes sont causés par un manque de précaution dans l'emploi du tracteur. D'après M. J.L. Thompson, de la Station expérimentale de Swift-Current, les accidents seraient réduits au minimum si l'on observait les règles suivantes de sécurité:

1. Ne pas laisser les jeunes enfants conduire le tracteur.

2. En attelant, ne pas se tenir entre le tracteur en mouvement et la machine. Toujours soulever le dispositif d'attelage de la machine et employer un crochet pour aligner la barre d'attelage du tracteur.

3. Embrayer doucement lorsque vous montez une pente, ou si vous démarrez à la grande vitesse.

4. Arrêter la prise de force, lorsque vous descendez du tracteur.

5. Garder la plaque de protection sur la prise de force.

6. Rester sur le siège pendant que le tracteur est en marche. Arrêter pour manoeuvrer les leviers et les commandes hydrauliques.

7. Ne jamais accepter de passagers sur le tracteur.

8. Lorsque vous roulez à la grande vitesse, freiner également des deux côtés s'il vous faut arrêter brusquement: le freinage inégal en grande vitesse peut faire verser le tracteur.

9. Ne jamais atteler une charge au-dessus de la ligne centrale de l'essieu. Toujours utiliser la barre d'attelage.

10. Lorsque le tracteur fonctionne à pleine charge, embrayer doucement ou le tracteur peut se cabrer.

11. Attendre que le tracteur soit arrêté avant de descendre.

12. Arrêter le moteur avant de faire le plein d'essence; éviter aussi de répandre de l'essence sur un moteur chaud.

13. Réduire les gaz lorsque vous tournez un coin, lorsque vous freinez ou que vous roulez en terrain accidenté.

14. Laisser refroidir le radiateur lorsqu'il est bouillant avant d'enlever le bouchon pour l'inspection.

15. Lorsque vous changez un pneu, soulevez toujours le tracteur de la façon voulue afin de prévenir le renversement.

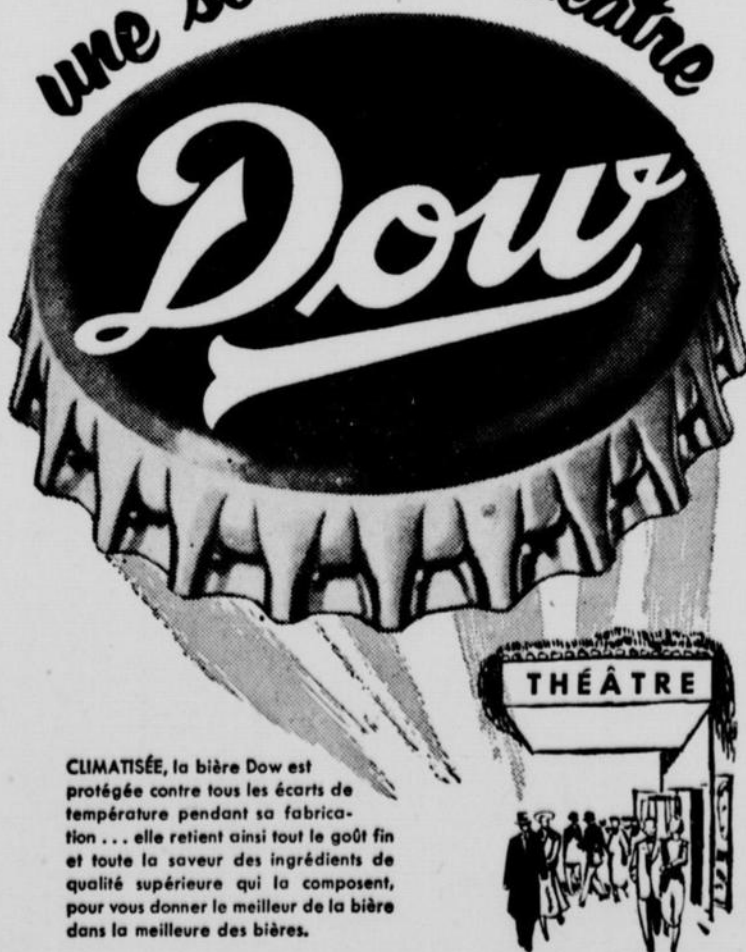
16. Garder le mécanisme de direction et les pneus en bon état et les roues avant bien parallèles lorsque vous voyagez sur une grande route.

17. En secteurs montagneux, utiliser un drapeau rouge surmontant une longue perche afin de prévenir les automobilistes.

18. Lorsque vous voyagez de nuit sur une grande route, éclairer bien l'avant et l'arrière de votre tracteur.

La prudence permet d'économiser du temps et des vies. En observant ces règles simples, vous pouvez épargner une vie humaine.

Pour couronner
une soirée de théâtre



CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

'CLIMATISÉE'

DCR 29F

NOUVELLES de CHEZ-NOUS

Messe des étudiants des écoles à la cathédrale

Jeudi dernier, à 4h. p.m., dans la cathédrale de Ste-Anne, M. le Curé Aurèle Hudon célébrait une messe pour couronner la journée des étudiants. En effet, tous les enfants des écoles de la paroisse, du couvent et de l'Académie y ont assisté en groupe, dirigés par leurs maîtres et maîtresses.

Le chant fut exécuté par les élèves du Couvent, aidées de quelques religieuses, sous la direction de Mère Ste-Thérèse-Marie. A l'orgue, M. Ls-de-G. Fortin.

L'instruction fut donnée par M. l'abbé Clémet Leclerc du Collège de Ste-Anne, qui prit pour thème "Que sera cet enfant?", pour rappeler la parole prononcée à l'occasion de la naissance de saint Jean-Baptiste, le précurseur.

"Cette parole, chaque parent, maître, protecteur l'a pensée pour chacun de vous, dit le prédicateur, pensée de joie, de confiance, et peut-être de crainte aussi. La réponse vous appartient. Car vous serez plus tard ce que vous aurez voulu être en ce moment. Il faut mettre vos désirs, vos craintes et même vos difficultés sur cet autel où le seigneur descendra bientôt, et les lui offrir avec son propre sacrifice qu'il renouvelle pour vous.

"Car vous avez des obligations, des responsabilités envers vous-mêmes, et aussi envers votre prochain. La première, c'est la prière, une prière qui ne se contente pas de demander, mais qui remercie. Une autre est le travail, où que vous soyez, et à tout moment de la vie. Si vous refusez le travail aujourd'hui, que ferez-vous demain?...

"Autre obligation: l'obéissance. Refuser d'obéir, c'est non pas exercer sa liberté, mais se créer un esclavage. Refuser d'obéir, c'est refuser l'Autorité, c'est négliger sa conscience, et c'est refuser la volonté de Dieu.

"Et puis, il faut pratiquer le renoncement; ceci dans le commandement comme dans l'obéissance. "Si quelqu'un se renonce lui-même, a dit N.-Seigneur, il aura la vie en moi". Il faut donc renoncer à vos caprices, à votre volonté, afin de devenir forts, capables de commander à votre tour.

"Et puis, il faut demander le pardon de ses fautes, garder votre âme toujours pure et blanche, afin de vous préparer pour demain. Priez aussi pour votre prochain.

Il faut servir, ne pas rester isolé dans son coin, comprendre les autres, les encourager, les consoler, même sans espoir de retour.

"Il faut donc pratiquer la charité fraternelle, pour l'amour de Dieu. Nous serons jugés sur ce que nous avons fait, ou sur ce que nous avons omis de faire, pour le prochain. "Venez à moi, les élus de mon Père", a dit le Seigneur des charitables.

"Enfin, il faut donner l'exemple. Le bon exemple a autant d'influence dans le bien que le mauvais dans le mal. "Faites comme moi", a dit Jésus qui a prêché toutes les vertus, tous les sacrifices.

"Pendant cette messe offrez vos remerciements, vos aspirations. Demandez de comprendre ce que l'Esprit saint vous révélera dans votre cœur riche d'amour, de dévouement, de charité".

Plusieurs parents et amis de l'éducation assistèrent à cette messe pour la jeunesse étudiante, dont tous garderont le plus utile souvenir.

L.G.F.

INVITATION

à la 18e réunion de L'AMICALE "MARGUERITE D'YOUVILLE" du Couvent des Soeurs de la Charité, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 3 mai 1953.

- 1.00 hr. Inscription des anciennes.
- 2.00 hrs. Ralliement à la salle de réception.
- 3.00 hrs. Bénédiction de l'annexe, par Son Exc. Mgr Bruno Desrochers.
- 4.00 hrs. Messe dominicale, chantée par Son Exc. Mgr Bruno Desrochers.
- 5.15 hrs. Goûter.
- 7.15 hrs. Elections.
- 8.30 hrs. "Mère Sublime" Pièce dramatique par un groupe d'anciennes.

MARC-ANDRÉ RIOUX

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Embaumeur diplômé — Service d'ambulance

SALON MORTUAIRE GRATUIT

Ste-Anne-de-la-Pocatière

Tél: Bureau: 125 — Salon: Tél: 204

SERVICE JOUR ET NUIT

Rivière-du-Loup, 176 rue Lafontaine

Tél: Bureau: 2668 — Résidence: 3866

Journée antialcoolique à St-Philippe-de-Néri

Ste-Anne-de-la-Pocatière, — (DNC). — Le troisième anniversaire de fondation des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc à St-Philippe-de-Néri, Kam., a donné lieu à une grande journée antialcoolique. La prédication à toutes les messes paroissiales a été donnée par M. l'abbé Charles-Eugène Raymond, professeur au collège de Ste-Anne, et aumônier diocésain des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc.

Dans l'après-midi, au Couvent de St-Philippe-de-Néri, il y eut séance d'étude sous la direction de M. Pascal Boucher, de St-Pascal, président régional; bénédiction d'une statue de Ste-Jeanne d'Arc par M. l'abbé Thomas Pelletier, curé de la paroisse puis tous se recueillirent à l'Eglise pour une demi-heure de réparation et de prières pour le succès de l'oeuvre.

Une grande soirée récréative et instructive termina en beauté cette belle journée apostolique. La salle des promotions du couvent étaient remplies à craquer. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait M. l'abbé Thomas Pelletier, curé de la paroisse; l'aumônier diocésain; le président diocésain; M. Jos.-H. Gagnon, président du Cercle de Ste-Anne et plusieurs membres de son cercle; les dirigeants de St-Pascal, en compagnie de M. Pascal Boucher, président régional; les délégués des cercles de St-Denis, Rivière-Ouelle et de Mont-Carmel.

M. Arthur Chamberland, président du Cercle de St-Philippe-de-Néri souhaita la plus cordiale bienvenue et remercia tous les cercles voisins de leur présence et de leur collaboration pour la réussite de cette journée Lacordaire. M. Philippe Dubé, propagandiste diocésain, agissait comme maître de cérémonie. A la partie récréative, on entendit avec plaisir la puissante chorale de St-Philippe dans plusieurs chants Lacordaire; Mlle Thérèse Aubin était au piano d'accompagnement.

La troupe diocésaine des cercles Lacordaire de Ste-Anne-de-la-Pocatière a interprété: "La morte en vie" pièce de Victor Vekeman. Les figurants étaient MM. Philippe Beaulieu, Maurice Marcotte, Alphonse Gagnon, André Lemay et Raymond Lessard et Juliette Lévesque. Les jeunes Morisset, Jacques et Prescille, de St-Pascal, Kam., ont fait plaisir à l'assistance par leurs pièces de violon, piano et chant. M. Pascal Boucher, président régional, s'est surpassé dans quelques pièces de chant de son répertoire; Mlle Marie-Ange Plourde était au piano d'accompagnement.

"L'Histoire d'Emile", premier film présenté par le Centre Canadien des Cercles Lacordaire, après s'être promené dans bien des paroisses, a été déroulé sur l'écran de St-Philippe-de-Néri. Les abstinents ont hautement apprécié le film en couleur relatant les divers congrès diocésains de l'an dernier.

Quelques allocutions furent prononcées par l'aumônier diocésain, le président diocésain et M. l'abbé Thomas Pelletier, curé de la paroisse. Tous se sont plu à souligner que c'est à la lumière de la foi qu'on doit envisager toute la campagne antialcoolique: l'amour de Dieu, l'amour du Prochain, l'amour de la perfection c'est la suprême explication, le fondement solide et inébranlable de l'abstinence totale. M. l'abbé Raymond a particulièrement souligné que le cercle Lacordaire vivra dans nos paroisses afin de rendre service aux pauvres victimes de l'intempérance puis il fit un vibrant appel aux jeunes, la relève de demain, l'espoir des Cercles Lacordaire.

M. l'abbé Thomas Pelletier, curé de la paroisse dans son mot de la fin, a brossé avec beaucoup d'éloquence un tableau saisissant dans l'histoire sainte afin de faire saisir mieux aux laïques, le rôle apostolique qu'ils doivent jouer sous la direction de leur pasteur. Il faut présenter un front uni afin de dérouter l'ennemi numéro I, l'Alcoolisme qui menace de nous terrasser.

Grande fête au Couvent de la Pocatière

Ste-Anne de la Pocatière — (D.N.C.). — De grandes fêtes solennelles marqueront, le 3 mai, la 18e réunion de l'Amicale Marguerite d'Youville du Couvent des Soeurs de la Charité de Ste-Anne de la Pocatière et de la bénédiction de l'annexe par Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne.

Cette fête du souvenir et de la reconnaissance groupera un nombre très imposant d'anciennes si l'on en juge par les invitations qui ont été lancées et le grand désir de toutes de revenir à leur Alma Mater pour la circonstance.

Voici le programme de ces agapes: à 1h. p.m., inscription des anciennes au Couvent; à 2h., grand ralliement à la salle de réception. Son Excellence Mgr Bruno Desrochers procédera, à 3h. à la bénédiction de l'annexe et célébrera ensuite la messe dominicale. A 5h.15, un goûter sera servi au réfectoire de la communauté pour toutes les amicalistes. Les élections des membres du nouveau conseil seront tenues à 7h.15, et à 8h.30, en la salle des promotions, il y aura une grande soirée récréative. On y interprétera "Mère Sublime".

Toutes les anciennes du Couvent des Soeurs de la Charité de Ste-Anne sont cordialement invitées à assister à cette belle fête.

Centre musical dans les Laurentides

Montréal, avril. — Le service du tourisme et des congrès du Canadien National annonce qu'un centre musical canadien sera ouvert cet été, du 10 au 23 août, à Otter Lake, P.J., dans les Laurentides. Son but est de permettre la musique en groupe dans un beau décor de montagnes. Il y aura des conférenciers et des compositeurs invités. Le programme comprend deux festivals de musique en fin de semaine avec concerts par des artistes canadiens en vue.

LA NOUVELLE
VANGUARD
"LE VOYAGEUR"



En montre

Au GARAGE G.-N. PELLETIER
Sainte-Anne de la Pocatière